

Extrait du Communauté des paroisses du Littoral Ouest

<http://www.cplittoralouest.catholique.fr/spip.php?article504>

# Les échos de l'EAP de février 2012

- Communauté des paroisses - Paroisse Notre-Dame de la Mer - Les échos de l'E.A.P ( Communauté Pastorale de Plérin/Pordic ) -



Date de mise en ligne : vendredi 29 juin 2012

---

Copyright © Communauté des paroisses du Littoral Ouest - Tous droits

réservés

---

### **Denier de l'Eglise**

L'appel aux dons aura lieu par publipostage cette année. Chacun des 8257 foyers de la paroisse recevra un courrier dans sa boîte à lettres avec la publicité à partir de mi-mars. Soyez vigilants ! Certaines personnes ayant sur leur boîte aux lettres un « stop pub ! » sont susceptibles de ne pas recevoir l'enveloppe proposant cette participation nécessaire à la vie de l'Église. Des enveloppes seront bien entendu disponibles dans nos églises ainsi que dans les deux presbytères de la paroisse. N'hésitez pas à vous en procurez pour vous ou pour une personne qui ne l'aurait pas reçu. Merci !

### **Recensement des besoins de nos églises**

Les équipements liturgiques ont besoin d'être renouvelés du fait de leur vétusté ou de leur dégradation. Chaque relais va procéder à un inventaire pour prioriser les dépenses.

### **Rencontre des catéchistes de la petite enfance**

Avant de relancer l'accueil des enfants le dimanche à la sacristie, une réflexion doit s'engager pour déterminer quelle est la place des jeunes enfants dans la célébration dominicale ( dans l'assemblée avec leurs parents ou en dehors )

**Dimanche des Rameaux : La fête des baptisés**\_ Le dimanche 1 avril, les familles ayant fait baptiser un enfant en 2011 seront invitées à participer à l'assemblée dominicale à Plérin et à Pordic, à l'occasion de la fête des Rameaux.

### **Un changement : collecte et comptage des quêtes**

L'unification de notre paroisse Notre Dame de la Mer passe par la mise en commun de tous nos moyens humains, matériels et financiers pour un service partagé dans l'ensemble de nos 5 relais. Cette mise en commun se réalise progressivement. La centralisation administrative, nécessaire, en un seul lieu demande une harmonisation des pratiques pour une gestion rationnelle et efficace.

En ce qui concerne les quêtes, il a été convenu que l'argent recueilli serait compté en un seul lieu, le mercredi après-midi à 14h00 au presbytère de Plérin, en présence du trésorier. Chaque relais, à tour de rôle, mobilisera 2 à 3 personnes selon un planning établi pour ce comptage hebdomadaire.

Cette nouvelle pratique entraîne de fait une rationalisation de la collecte pour un circuit court avec des manipulations minimales. Il a donc été demandé aux responsables des équipes liturgiques de désigner 2 personnes de leur équipe qui mettront le produit des quêtes dans des sachets sécurisés dans un endroit non moins sécurisé. Lors des obsèques, ce service sera assuré par deux membres de l'équipe funéraires qui en plus de la date, du lieu et de leur nom inscriront le nom du défunt. Chaque mercredi, le curé se chargera d'apporter les différentes quêtes au presbytère de Plérin pour leur comptage. Ce geste simple qui demande moins d'une minute est une contribution importante à la vie de la communauté dans le respect des dons des paroissiens.

La mise en route de cette nouvelle procédure est l'occasion pour nous de redire aux personnes qui se chargeaient jusqu'à présent de ce service toute notre gratitude. C'est un « service de l'ombre », comme il en existe bien d'autres dans la vie d'une paroisse, demandant beaucoup de disponibilité, de fidélité et de discrétion. Un grand merci également aux personnes qui ont accepté de donner de leur temps le mercredi après-midi, une fois toutes les quatre semaines.

Nous avons bien conscience que ces changements peuvent en dérouter certains. Ils font cependant partie d'une nécessaire réorganisation simplifiant nos pratiques et marquant notre unité.